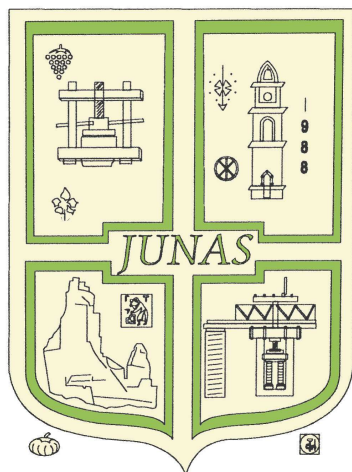




Commune de Junas (30)

2^{ème} Révision du Plan Local d'Urbanisme

6.2.1 – Notice Annexe Sanitaire

Procédure	Prescription	Projet Arrêté	Approbation
Elaboration			13 janvier 1989
1 ^{ère} révision	27 septembre 1996	23 juin 1998	26 juin 2000
2 ^{ème} révision	22 avril 2005	16 juillet 2007	25 février 2008

Contacts

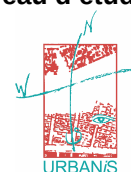
Mairie de Junas

Place de l'Avenir
30 250 Junas
Tel : 04-66-80-05-05
Fax : 04-66-80-03-58

Bureau d'études

Urbanis

866, Avenue Maréchal Juin
30 900 NIMES
Tél : 04 66 29 97 03
Fax : 04 66 38 09 78
E mail : contact@urbanis.fr



1 - L'assainissement

Sources : compte rendu annuel d'exploitation – service assainissement RUAS
schéma directeur d'assainissement en cours de finalisation

1.1 - Assainissement collectif

La commune de Junas possède un réseau collectif d'assainissement de type séparatif et gravitaire de 4 788 ml, Les conduites en PVC possèdent un diamètre de 160 ou 200 mm.

Le nombre d'abonnés est en constante augmentation, il est de 194 en 2004 ce qui correspond à 485 habitants.

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Nb abonnés	164	170	179	186	188	194

Les volumes facturés aux abonnés domestiques évoluent également : 14 391 m³ en 2003, 15 373 m³ en 2004.

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Volume vendu (en m ³)	15 387	13650	13972	14518	14391	17573 (*)

(*) : estimation

Depuis 2000 le volume vendu est en constante augmentation avec une hausse significative de 2003 à 2004. Ces résultats sont en corrélation avec le nombre d'abonnées qui croît régulièrement depuis 1999. La différence de 1723 m³ entre les années 2000 et 2004 correspondent à une augmentation théorique de 23 abonnés proche du chiffre attendu de 24 abonnés en plus depuis 2000.

La station d'épuration de type traitement biologique par lit bactérien à ruissellement et dimensionnée pour 800 équivalent-habitants date de 1986. Elle rejette dans le ruisseau des Gamenteilles affluent du Vidourle.

Ses caractéristiques :

Volume journalier par temps sec	120 m ³ /j
Débit de pointe par temps sec	14 m ³ /h
Flux journalier DBO ₅	43 kg/j

Les 194 abonnés produisent 51 759,2 l/j, ce volume correspond à 345 EH.

Le volume attendu à l'entrée de la station d'épuration est de 51,8 m³/j, soit une charge théorique attendue à la station d'épuration de 20,7 kg DBO₅/j. La station fonctionne à moins de 50 % de sa capacité, aussi bien en termes d'équivalent-habitants que de flux journalier en DBO₅. Le dimensionnement actuel de la station d'épuration permet l'accueil des nouveaux habitants prévus par ce PLU.

Capacité par rapport au projet de la commune

	Logements prévus	Logements raccordables au réseau	Nb personnes raccordables au réseau
Court et moyen terme	55 logements	36	65
Moyen et long terme	90 logements	90	216
Total	145	126	281

Les boues de la station d'épuration ne sont pas gérées par un plan d'épandage, qu'il devient urgent de mettre en place. Cette absence de procédé d'élimination des boues nuit au bon fonctionnement des ouvrages ainsi qu'au rendement épuratoire.

Caractéristique du réseau

La commune de Junas possède un réseau collectif d'assainissement de type séparatif et gravitaire de 4 788 ml, Les conduites en PVC possèdent un diamètre de 160 ou 200 mm.

D'une manière générale, le réseau paraît peu sensible aux eaux claires parasites permanentes. 28 % des regards présente des défauts d'étanchéité. Des problèmes d'équipements sont constatés (16 %) avec dépôts de matière de l'ordre de 22 % et trace de mise en charge de 6 %. Si ces conditions persistent dans le temps, l'apparition d'un milieu septique est envisageable avec accélération de dégradation des tampons en fonte. 34 % présente une corrosion importante au H₂S.

1.2 - Assainissement individuel

Environ 167 habitations ne sont pas raccordées au réseau d'eaux usées communal. Dans la majorité des cas, la longueur des drains est insuffisante, et des travaux de réhabilitation et la vidange des fosses sont à prévoir.

L'analyse de satisfaction des propriétaires pour leur dispositif est le suivant :

- 80 % des propriétaires sont satisfaits
- 11 % des propriétaires sont insatisfaits
- 9 % sont sans avis

Le territoire communal étant vaste, et les habitations éparses, le raccordement au réseau d'assainissement obligerait dans la majorité des cas des réseaux longs, dans des reliefs vallonnés, pour peu de raccordements. Ceci nous encourage à plutôt recommander une réhabilitation des filières déjà en fonctionnement et pour les futures constructions, une mise en place dès le départ des filières préconisées par le zonage.

Compte tenu du faible taux de réponse au questionnaire, les enseignements qui pourront en être tirés n'auront qu'une valeur limitée. Les visites approfondies réalisées sur un échantillon représentatif des secteurs voués à l'assainissement non collectif confirment également ce constat. Au vu des questionnaires et des visites de terrain, nous avons estimé que la majorité des installations nécessite une réhabilitation (vétusté, sous-dimensionnement ou rejet inapproprié).

La commune du Junas se décompose en trois zones distinctes :

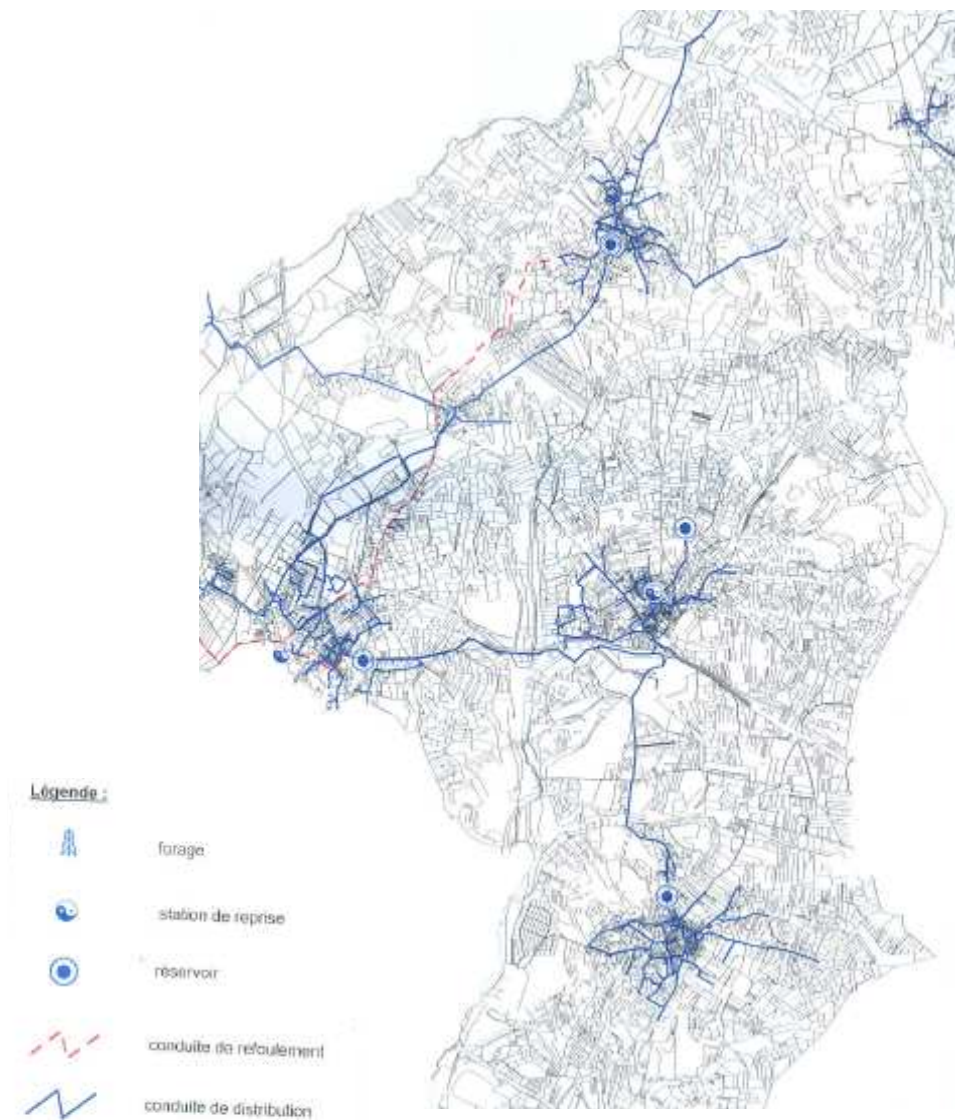
- le village (en assainissement collectif),
- les périphéries (en assainissement autonome ou collectif), le secteur sud du Bosquet sera raccordé à l'assainissement collectif, les autres secteurs actuellement en assainissement autonome seront maintenus)
- les mas ou habitations dispersées (en assainissement autonome, Pour ces habitations présentes sur le territoire communal, la distance qui les sépare les unes des autres, ne permet pas d'imaginer un assainissement collectif, aussi bien sur le plan technique, que sur le plan financier.

La carte de zonage permet de connaître le mode d'assainissement qui a été défini pour chaque zone homogène de la commune (zone en assainissement collectif, en assainissement autonome). La carte des contraintes et des filières d'assainissement autonome concerne seulement les zones en assainissement autonome. Y sont reportées, la faisabilité de l'assainissement autonome en fonction des contraintes d'habitat et les différentes filières d'assainissement autonome correspondantes. Ces éléments sont repris dans le règlement du PLU.

2 - L'eau potable

Source : *schéma directeur d'adduction en eau potable du SIAEP de Villevieille*

Le syndicat d'adduction en eau potable de Villevieille regroupe les communes d'Aujargues, de Junas, de Souvignargues et de Villevieille. Elles sont alimentées par le forage de Villevieille qui pompe dans la nappe alluviale du Vidourle. D'une capacité de pompage de 240 m³/h (deux fois 120 m³), il a été mis en service en 1995. L'arrêté de déclaration d'utilité publique date du 20 août 1995.



Les eaux pompées sont dirigées vers la station de traitement de Villevieille, elles sont ensuite relevées vers les quatre ouvrages de stockage d'une capacité globale de 1 175 m³, château de Villevieille (275 m³), château de Junas (200 m³), réservoir d'Aujargues (500 m³) et château de Souvignargues (200 m³).

La distribution sur Junas est assurée via le château d'eau de Villevieille, les hauts de Junas sont ensuite desservis directement, la desserte du reste du village est assurée par une conduite principale de 150 mm de diamètre via le château d'eau de Junas.

La production

La production annuelle moyenne entre 2000 et 2004 est de 290 000 m³/an. Elle augmente de façon régulière. En volume de pointe, la production s'élève entre 1100 m³/j et 1300 m³/j pour les années 2000 à 2004.

La consommation

La consommation des abonnés augmente régulièrement depuis 2000, elle atteint presque en 2004 les 200 000 m³/an, chaque abonné consommant en moyenne 105 à 110 m³/an.

La consommation non comptabilisée dues aux volumes de service atteint environ 11 000 à 13 000 m³/an.

Année	2003	2004
Nombre de clients	1 608 (338 sur Junas)	1 774 (399 sur Junas)
Volume produit	305 224 m ³	299 240 m ³
Volume produit (moyenne journalière)	836 m ³	820 m ³
Volume consommé	185 699 m ³ (34 334 sur Junas)	192 240 m ³ (35 157 sur Junas)
Volume consommé (moyenne journalière)	508 m ³ (94 sur Junas)	526 m ³ 96 sur Junas
Pertes	102 510 m ³	101 716 m ³
Rendement du réseau	64 %	65 %
Indice linéaire de perte	5 m ³ /j/km	5,1 m ³ /j/km

Les besoins

Les hypothèses prises sont les suivantes : le besoin par habitant est de 200 l/j, les pertes d'eau est de 15m³/h pour tenir compte du vieillissement du réseau.

Usage de l'eau	2005	2015	2025
population	5000	6060	7040
Total	1300 m ³ /j	1570 m ³ /j	1830 m ³ /j

Si la production peut répondre aux besoins prévus pour 2025, le stockage reste insuffisant pour Junas notamment, le volume de stockage devra suivre l'évolution du besoin, il est estimé pour l'ensemble du syndicat à un besoin nouveau de stockage de 1200 m³. Plusieurs solutions sont à l'étude.

Il s'agit également pour le syndicat de sécuriser la production d'eau potable, actuellement une seule ressource n'est disponible. Une nouvelle ressource ou une interconnexion extérieure devrait donc être envisagée.

La qualité de l'eau distribuée est bonne : la synthèse qualitative de l'eau montre un pourcentage de conformité de 93 % pour le l'analyse bactériologique et de 100 % pour analyse physico-chimique.

3 - Le réseau d'eaux pluviales

Junas n'a pas de réseau pluvial, dans le village. Les eaux de pluie ruissellent dans les fossés et sur les rues sans qu'aucune maison ne soit inondée ; elles se concentrent principalement au sud du village, et sont évacuées via le fossé d'évacuation. Ces éléments sont pris en compte dans le PLU, une distance minimale inconstructible est imposée de part et d'autre du fossé des Gamenteilles.

4 - Réseaux électriques

À la suite de l'OPAH achevée en 1988, la municipalité souhaite que les lignes EDF et France Télécom soient progressivement enterrées dans le centre ancien du village afin de mettre en valeur le caractère architectural des rues. Chaque année un programme d'enfouissement est réalisé ; la place de l'Avenir, la rue de la Mairie ont déjà bénéficié de ces travaux. En 1997, le secteur entre le monument aux morts et la place de l'Horloge ont été traités.

5 - Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont gérées par la Communauté de Communes du Pays de Sommières.

La collecte à domicile des ordures ménagères est effectuée par la société Nicolin, le tonnage total regroupant l'ensemble des communes de la Communauté de communes totalise 1 859 540 kg soit 137 kg/hab pour le 1^{er} semestre de 2003 et 1 996 660 kg soit 140 kg/hab pour le 2^{ème} trimestre.

Les tournées ont été hebdomadaires pour les six premiers mois de 2003 et bi-hebdomadaire pour les six derniers mois.

La collecte sélective existe sur la CCPS depuis octobre 2000, elle a lieu une fois par semaine. Pour l'ensemble de la CCPS, 253 240 kg d'emballages ménagers recyclables ont été collectés soit 17,33 kg par habitants pour le 1^{er} semestre. Pour le 2^{ème} semestre, c'est 273 kg collectés soit 19,25 kg par habitant.

Par rapport à 2002, les tonnages des ordures ménagères tendent à diminuer au profit de la collecte sélective.

Les points d'apport volontaire proposent des colonnes pour recevoir le verre, les journaux et magazines. Sur Junas, on comptabilise 5 colonnes à verre et 4 colonnes à papier. Les tonnages mensuels sur Junas sont de 38 960 kg de verre (54,04 kg/hab/an) et 16 200 kg de papiers (22,47 kg/hab/an).

Les déchetteries sur la Communauté se situent à Sommières, Calvisson, Villevieille et Montpezat. 108 visites de personnes de Junas sont recensées. En octobre 2003, a été mis en place le compostage individuel (la CCPS propose des composteurs aux habitants contre une participation de 10 euros).

6 – Défense contre l'incendie

Les interventions des services de lutte contre l'incendie nécessitent, pour qu'elles soient efficaces et que la responsabilité du Maire ne soit pas engagée, le raccordement des poteaux incendie sur des conduites de diamètre 100 mm au minimum. Les poteaux doivent pouvoir débiter 60 m³ pendant deux heures à un bar de pression minimum.

Le tableau des hydrants ci-dessous regroupe l'ensemble des bornes et poteaux et précise leur débit, leur pression et les observations.

adresse	type	pression	débit	Anomalies et décision
1 - face monument aux morts	BI 100	1	1083	Hydrant opérationnel
2 - écoles	PI 100	1	1000	Manque bouchon obturateur - Hydrant opérationnel mais non réglementaire
3 - place de l'Horloge	PI 100	1	1000	Hydrant opérationnel
4 - chemin de Valargues	PI 100	1	1250	Manque bouchon obturateur Hydrant opérationnel mais non réglementaire
5 - chemin des Aires	PI 100	1	1000	Hydrant opérationnel
6 - Chemin du bon temps	PI 100	1	2333	Hydrant opérationnel
7 - Pont du chemin de fer	PI 100	1	3166	Hydrant opérationnel
8 - rue Moulin à l'Huile	PI 100	1	833	Hydrant opérationnel mais non réglementaire
9 - chemin du Moulin à vent	PI 100	1	666	Hydrant opérationnel mais non réglementaire
10 - les Capitelles	PI 100	1	1000	Hydrant opérationnel
11 - le Clos des Vignes	PI 100	1	750	Hydrant opérationnel mais non réglementaire